

Conditions générales - Les gallo-stages à Malagne, Archéoparc de Rochefort –modifié le 18.01.2020

Coordonnées

Malagne – Archéoparc de Rochefort

Asbl Association de Promotion du Site de Malagne

Rue du Coirbois 85 – 5580 Rochefort

084/ 22 21 03

malagne@malagne.be – www.malagne.be

RPM, dépend du Tribunal de première instance de Namur, division Dinant, Place du Palais de Justice, 6 à 5500 Dinant

N° TVA : BE 0449 017 948. N° compte IBAN : BE39 0682 1613 4619



Généralités

-Au vu de la situation actuelle, pour un plus grand confort, une meilleure répartition des groupes et le respect des mesures, **la réservation et le paiement en ligne sont obligatoires**. En cas de difficultés majeures, vous pouvez contacter notre équipe.

-**Les limites d'âge minimum (4 ans) et maximum (12 ans)** définies pour inscrire vos enfants en stages doivent être respectées. L'enfant doit être propre et ne doit plus porter de couches. L'organisateur se réserve le droit d'annuler une inscription si ces conditions ne sont pas respectées.

-**L'autorisation des parents ou tuteurs et le questionnaire médical** sont indispensables pour que l'enfant puisse participer aux gallo-stages organisés par Malagne – Archéoparc de Rochefort. Le questionnaire médical (disponible en ligne sur www.malagne.be) doit impérativement avoir été complété dans son intégralité et envoyé sur l'adresse : reservation@malagne.be. Si le questionnaire médical n'a pas été remis à l'organisateur, ce dernier ne pourra pas vous envoyer le lien vers la **plateforme de paiement** et l'inscription de votre enfant ne sera pas validée.

-Au vu de la situation sanitaire particulière, Malagne s'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires afin de **respecter les conditions organisationnelles et sanitaires prises par le Conseil National de Sécurité**.

De plus, Malagne prendra toute une série de **précautions** qui permettront d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles, le **bien-être de vos enfants reste notre priorité**.

Nous demanderons aux parents qui déposent et reviennent chercher leurs enfants d'attendre à l'extérieur, aucun parent ne pourra entrer dans le bâtiment d'accueil ou dans les locaux d'animations. Le port du masque pour les parents est obligatoire et ce même à l'extérieur. Les personnes chargées d'amener ou venir rechercher les enfants ne doivent présenter aucun symptôme de covid-19.

!!! Si vous avez des questions, des craintes, notre équipe reste à votre entière disposition par mail : reservation@malagne.be ou par téléphone au 084/22 21 03.

Conditions de réservation

Le fait d'inscrire votre enfant en gallo-stages à Malagne implique :

- La connaissance et l'acceptation des présentes conditions générales, par la personne responsable de l'inscription.
- Les formulaires d'inscription sont traités par ordre de date de paiement.

Pour procéder à une réservation, veuillez suivre le processus suivant :

Au vu de la situation sanitaire actuelle liée à l'épidémie de covid-19, les inscriptions se font uniquement en ligne sur www.malagne.be en suivant le processus détaillé ci-dessous :

- 1) Surfez sur notre site web www.malagne.be, et cliquez sur l'onglet nos activités -> Gallo-stages
- 2) Veuillez télécharger le PDF (fiche d'inscription et questionnaire médical), le compléter et l'envoyer à l'adresse suivante : reservation@malagne.be
- 3) Dès réception de la fiche d'inscription et du questionnaire médical, nous vous enverrons le lien qui vous permettra de procéder au paiement dans les 2 jours ouvrables
- 4) Vous recevrez ensuite un e-mail qui confirme l'inscription et le paiement
- 5) Munissez-vous de votre confirmation d'inscription le premier jour de stage de votre enfant

Toutes les inscriptions sont clôturées le jeudi 11 février à 12h.

Si vous rencontrez un problème lors de votre réservation, notre équipe reste à votre disposition pour vous aider (téléphone : 084/ 22 21 03 – responsable des réservations : Claudine Cassagnes).

Le coût

Au vu de la situation sanitaire actuelle, Malagne – Archéoparc de Rochefort a dû procéder à plusieurs ajustements (locaux, nombre de participants réduit, aménagements pour la sécurité des participants, etc.). Pour assurer sa viabilité, le prix des gallo-stages a été réévalué.

Le coût d'un gallo-stage **d'une semaine, du 15 au 19 février**, est fixé à **85 euros/enfant** (frais de banque pris en charge par Malagne).

Le prix du stage comprend :

- L'encadrement de 9h à 16h par un animateur qualifié
- Une garderie gratuite de 8h à 9h et de 16h à 17h
- Les animations (matériel, etc.)

Conditions d'annulation

- Une fois la fiche d'inscription et le questionnaire médical envoyés à l'adresse reservation@malagne.be, vous recevrez un e-mail de confirmation dans les 2 jours ouvrables qui vous redirigera vers la plateforme de paiement, vous disposez alors de 2 jours ouvrables pour effectuer le paiement. Un non-paiement de votre part dans les 2 jours ouvrables annule votre réservation.
- Si votre enfant devait s'absenter l'un ou l'autre jour de stage, ces journées ne seront pas remboursées. Nous conseillons vivement que votre enfant participe à l'ensemble des activités.
- Malagne se réserve le droit d'annuler /interrompre sans remboursement le stage de l'enfant en cas de difficultés pour raisons médicales ou comportementales.
- En cas d'annulation, aucun remboursement n'est prévu, excepté pour le cas repris ci-dessous.
- En cas de maladie ou d'accident avant le stage, le certificat médical doit être adressé à reservation@malagne.be au plus tard le vendredi matin précédant la semaine de stage, le stage sera alors remboursé moyennant une déduction de 3€ prélevée pour frais administratifs.
- En cas de maladie/accident en cours de stage, aucun remboursement n'est possible. Malagne est assuré en Responsabilité Civile mais pas en assurance individuelle. En cas d'accident, c'est donc la mutuelle de l'enfant qui interviendra dans les frais de soins.
- Si votre enfant présente le moindre signe de maladie (fièvre, maux de tête, toux) dans les 5 jours précédant le stage, il ne peut fréquenter le stage. Si ces symptômes apparaissent durant le stage, l'organisateur contactera immédiatement les parents qui devront aussitôt venir rechercher leur enfant. Après avoir consulté un professionnel de la santé, vous vous engagez à tenir informé l'organisateur en cas de suspicion ou de confirmation de cas covid-19.
- L'organisateur se réserve le droit d'annuler le stage en cas d'inscriptions insuffisantes au plus tard le 11 février.
- ATTENTION ! Si le Conseil National de Sécurité décide finalement de suspendre les stages au vu de la situation sanitaire, les stages ne seront pas remboursés mais pourront néanmoins être reportés durant les vacances de Printemps ou d'été.

Horaires

- Les stages commencent le matin à 9h pour se terminer à 16h.
- Les garderies sont organisées à partir de 8h et jusqu'à 17h.

- En cas de dépassement des horaires de garderie, une somme vous sera réclamée (5 euros/15 mins). La garderie est prévue jusque 17h afin de respecter l'horaire de l'animateur. En dehors de cet horaire, l'enfant attendra à l'accueil.
- Malagne se décharge de toute responsabilité concernant le stagiaire qui serait déposé avant 8h.

Vie privée

- Vos informations personnelles seront utilisées pour le suivi journalier de votre enfant et sont réservées à une utilisation interne par les collaborateurs et le cas échéant par les prestataires de santé consultés. Conformément à la loi sur le traitement des données personnelles, vous pouvez les consulter et les modifier à tout moment. Ces données, strictement confidentielles, seront détruites un an après le stage si aucun dossier n'est ouvert.
- Vos coordonnées mail et privées resteront destinées à l'envoi de mail ou de courrier concernant nos gallo-stages et autres activités organisées par Malagne – Archéoparc de Rochefort si et seulement si vous avez mentionné sur la fiche d'inscription « J'autorise l'utilisation de mon adresse e-mail pour l'envoi d'informations concernant les activités de Malagne – Archéoparc de Rochefort ».
- Dans le cadre des gallo-stages, les participants peuvent être amenés à être photographiés ou filmés pendant les activités. Ces photos ou vidéos sont susceptibles d'être utilisées pour la promotion ou le rendu de nos activités. La publication des photos individuelles pourra se faire si et seulement si vous avez coché la case sur la fiche d'inscription « J'autorise la diffusion de photographies prises durant les Gallo-Stages, sur lesquelles peuvent apparaître l'enfant, à des fins promotionnelles et/ou dans des publications ».